

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2021

---

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF208

présenté par

M. Bruneel, M. Dufrègne, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaingne, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 29.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à maintenir les recettes de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) au niveau de 2021. La baisse des recettes affectées à l'établissement n'est pas justifiée, d'autant plus que de nouvelles missions vont lui être confiées.